

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Roche-sur-Yon, le 27 octobre 2021

### **Élections municipales partielles complémentaires à Puyravault les dimanches 4 et 11 décembre 2022**

À la suite de démissions successives, les électeurs de la commune de Puyravault sont convoqués le dimanche 4 décembre 2022 pour un premier tour de scrutin, en vue de procéder à l'élection de six conseillers municipaux. Le second tour, s'il est nécessaire d'y procéder, aura lieu le dimanche 11 décembre 2022.

**Toute personne souhaitant être élue doit obligatoirement déposer sa candidature.** Les candidats peuvent se présenter de manière isolée ou groupée. Seuls peuvent se présenter au second tour de scrutin les candidats présents au premier tour, sauf si le nombre de candidats au premier tour est inférieur au nombre de sièges à pourvoir.

Les déclarations de candidatures sont établies à l'aide du Cerfa n°14996\*03 et signées de manière manuscrite.

L'enregistrement des candidatures s'effectue à la sous-préfecture de Fontenay-le-Comte, 16 et 18 quai Victor Hugo :

- pour le premier tour de scrutin, à partir du 10 novembre 2022 jusqu'au jeudi 17 novembre 2022,
- pour le second tour, le lundi 5 décembre 2022 et le mardi 6 décembre 2022 ;

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16h30, exceptés le jeudi 17 novembre 2022 et le mardi 6 décembre 2022 jusqu'à 18 h.

Il est recommandé de prendre préalablement rendez-vous en téléphonant aux numéros suivants : 02-72-78-50-33 ou 02-72-78-50-34.

### **Service départemental de la communication interministérielle**

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16  
Mél. : [pref-communication@vendee.gouv.fr](mailto:pref-communication@vendee.gouv.fr)  
 [www.vendee.gouv.fr](http://www.vendee.gouv.fr) -  @PrefetVendee -  @PrefetVendee -  @prefetvendee

29 rue Delille  
85000 La Roche-sur-Yon